



**HAL**  
open science

# Une analyse économique de la redistribution est-elle possible ?

Jérôme Maucourant

► **To cite this version:**

Jérôme Maucourant. Une analyse économique de la redistribution est-elle possible? : éléments de comparaison entre la "new institutional economics" et l'approche substantive. *Topoi Orient - Occident*, 1996, 6, pp.131-158. halshs-01018641

**HAL Id: halshs-01018641**

**<https://shs.hal.science/halshs-01018641>**

Submitted on 4 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Pour citer cet article :** Jérôme Maucourant, « Une analyse économique de la redistribution est-elle possible - éléments de comparaison entre la “new institutional economics” et l’approche substantive », *Topoi*, 6, 1996, pp. 131-158.

**Jérôme Maucourant**

**Une analyse économique de la redistribution  
est-elle possible ?<sup>1</sup>  
- Eléments de comparaison entre la "new institutional economics" et  
l'approche substantive -**

La question archéologique des magasins à vivre pose un problème aussi difficile que passionnant à l'économiste. Une telle question se situe d'emblée au cœur de la discipline car la “subsistance de l’homme”<sup>2</sup> peut être considérée comme la question économique primordiale. Certes, la tendance au formalisme propre à la science économique peut empêcher une bonne compréhension de ce phénomène historique majeur. Néanmoins, un certain nombre de concepts propres à l'économie politique peuvent être mobilisés afin d'interpréter le matériau archéologique et d'établir les fondements d'une comparaison possible entre divers systèmes socioéconomiques. Comme nous le verrons plus loin, les activités matérielles de stockage de denrées, que mettent en évidence les archéologues, peuvent être en partie comprises, d'un point de vue économique, comme la manifestation d'une pratique de redistribution. Ce concept nous semble avoir une valeur heuristique en ce qu'il permet de mettre en exergue quelques particularités du monde non moderne : la place spécifique du politique, le rôle particulier des marchés (quand ils existent), etc...

Plus généralement, l'étude des économies antiques pose un problème difficile à l'économiste désireux d'éprouver la pertinence supposée de ses concepts sur un domaine plus large qu'à l'accoutumé. Dans quelle mesure, en effet, les mécanismes mis en lumière ne seraient-ils pas des transpositions habiles de réalités aussi singulières que nouvelles, tels le salariat, le marché, le capitalisme... ? L'ampleur d'une telle tâche est si grande, si étroitement liée à un impossible contrôle de multiples déterminismes qui sont au fondement de notre construction du réel, qu'il conviendrait, avec prudence, de laisser aux historiens et archéologues la tâche de produire quelque grille d'intelligibilité du passé, surtout lorsque des faits très anciens sont débattus.

Une telle sagesse est néanmoins peu souhaitable pour deux raisons. D'abord, les historiens eux-mêmes adoptent, plus ou moins consciemment, des conclusions propres à des courants de l'économie politique, sans justifier nécessairement le rejet d'autres théories concurrentes. Ensuite, la théorie dominante actuelle dans cette discipline, fondée sur l'individualisme méthodologique, tente même de déconstruire certaines catégories comme le don ou la redistribution : la prégnance particulière de certaines institutions serait le fruit de l'existence d'un cadre social et technique dont la seule spécificité serait le caractère fort coûteux de certaines transactions. Ainsi pense-t-on conserver toute sa force au seul postulat jugé important pour la science sociale, à savoir que les individus poursuivent rationnellement leurs intérêts personnels.

---

<sup>1</sup>Ce travail est le résultat d'une participation à une table ronde relative à l'“archéologie des magasins à vivres” organisée par A. Farnoux et T. Petit que nous tenons à remercier ; nous remercions également C. Gautier (Université d'Amiens), B. Tinel et S. Quiblier pour leurs lectures d'une première version de ce texte. Les erreurs ou omissions qui subsisteraient nous incombent entièrement ; il en va de même pour les traductions. Enfin, certains développements sont issus de notre thèse (Maucourant, 1994).

<sup>2</sup>Un ouvrage majeur de Polanyi (1977) est intitulé *The livelihood of man*.

Il est par conséquent souhaitable de repérer et d'évaluer la portée de ces discours économiques qui prennent l'histoire pour prétexte ; il semble utile de produire une lecture critique des textes économiques de façon à participer à l'établissement de quelques liens entre économie et histoire qui ne portent pas le sceau de l'économicisme. Sinon, la recherche historique serait indûment marquée par l'idéal individualiste moderne porté à penser tout rapport social à l'image du *contrat*, ce qui n'entraîne pas nécessairement une scientificité accrue.

L'exemple du servage, analysé par D. North et R. Thomas (1980) sur lequel nous reviendrons, est éclairant à cet égard. Au lieu de voir dans cette institution l'expression d'une asymétrie entre groupes, il est fait mention de "*dispositions contractuelles*" efficaces pour l'époque (p. 48) "*en l'absence d'une économie du marché*" (p. 49). L'occultation du conflit et l'analyse des formes politiques comme autant de ruses de la raison économique induisent ainsi une appréhension très particulière des phénomènes historiques<sup>3</sup>. En revanche, les démarches issues des travaux de Polanyi nous semblent présenter moins d'inconvénients que l'approche fondée sur les concepts "formels" de l'économie dominante. Selon Polanyi, inspiré par les derniers travaux de Carl Menger, il conviendrait de se défaire d'une conception "formelle" de l'économie fondée sur la logique rationnelle d'adaptation des moyens aux fins en situation de rareté. L'économie doit au contraire être comprise d'un point de vue "substantif", c'est-à-dire du point de vue des mécanismes qui assurent la "subsistance de l'homme (*livelihood of man*)". Ces mécanismes ne sont pas imaginables sans l'existence de "processus institués" qui sont autant de rigidités nécessaires au déroulement de l'action collective ou individuelle. Cette idée de Karl Polanyi constitue d'ailleurs, selon les propres termes de tenants orthodoxes de l'analyse des institutions (North 1977 et Silver 1985 a et b), un "défi". C'est précisément sur la question des formes historiques de la redistribution que l'approche formelle nous semble problématique de par l'occultation de la singularité du politique, rapport social *historiquement* situé et instituant la nature des rapports de forces internes et externes au groupe social considéré. Certes, nous n'entendons pas qu'aucun enrichissement ne résulterait de l'établissement d'un dialogue entre ces deux points de vue, comme le montre à l'envi la controverse entre M. Silver (1983, 1985 a), d'une part, et C. Duncan, A. Mayhew et W. Neale (1985), d'autre part.

Plus que les catégories de la "réciprocité" et de l'"échange", c'est le concept de redistribution qui sera l'objet de la présente contribution. Ce dernier concept nous semble plus à même d'établir un pont entre les archéologues désireux d'interpréter les pratiques de stockage et les économistes préoccupés par l'analyse des institutions. Cette volonté d'établir un dialogue pluridisciplinaire, sur cette question particulière, se nourrira de la conviction qu'une compréhension strictement économique des institutions est vouée à l'échec. Nous sommes conscients, par ailleurs, du caractère parfois méthodologique des thèses discutées. Toutefois, ne faut-il pas faire preuve de prudence sur les fondements de démarches nouvelles, si promptes à s'approprier le champ de l'histoire et célébrer leurs acquis ? Nombre d'économistes professionnels seront toutefois surpris par l'étroitesse extrême du corpus présenté ici et par la rapidité de l'exposition des concepts. Ce survol se légitime par le fait que cette contribution est un simple élément de dialogue entre disciplines.

---

<sup>3</sup> Les origines d'un tel point de vue, rappelle encore North, remontent à la fondation de l'école des "droits de propriétés". A ce propos, voir la contribution fondatrice de H. Demsetz (North et Thomas, 1980, p. 219), qui en viendra même à vouloir montrer, avec A. Alchian, la symétrie de position occupée par les employeurs et les salariés dans l'économie capitaliste, sans s'affranchir authentiquement de jeux ambigus sur la signification de certains concepts (Tinel, 1996, p. 13).

Ainsi, en premier lieu, nous rappellerons la spécificité de la démarche substantive, qu'on ne saurait réduire à un pur primitivisme, pour montrer l'intérêt de disposer d'un concept de redistribution. Ensuite, quelques postulats et acquis de la "new institutional economics" (NIE) seront évoqués afin de mieux mettre en évidence les contributions de North et Silver qui s'articulent explicitement aux propos de Polanyi. L'analyse des formes redistributives, propre à la N. I. E, est toutefois ambivalente : une certaine pertinence des mécanismes mis en avant par l'approche substantive est parfois reconnue (North) ; dans d'autre cas, il est pratiqué une dénégation qui n'est pas toujours dénuée d'ambiguïtés (Silver). Cette oscillation témoigne de certaines difficultés méthodologiques qui empêchent encore, nous semble-t-il, de parler d'un paradigme alternatif à la vision des économies antiques<sup>4</sup> développée dans le sillage de l'approche substantive<sup>5</sup>.

## §1 La spécificité de la démarche substantive et l'analyse de la redistribution

### *A/Pour une définition non rationaliste de l'économie*

Contre l'économie *formelle*, Polanyi désire intégrer la capacité des valeurs et des rapports de pouvoirs à instituer un certain nombre de pratiques économiques. Ceci suppose que le domaine désigné sous le terme d'"économique" par le sens commun ne soit pas envisagé comme clos sur lui-même et que l'analyse des institutions demeure un moyen d'accomplir la réflexion économique. Toutefois, les conséquences de la recherche de l'intérêt personnel ne sont pas négligées par Polanyi. En prenant l'exemple de la société tribale largement fondée sur le don/contre-don, il remarque par ailleurs que "*le prix conféré à la générosité est si grand, quand on le mesure à l'aune du prestige social, que tout comportement autre que le plus total oubli de soi n'est simplement pas payant*" (Polanyi (1983, p. 75).

L'anthropologie moderne réfute la croyance en une "*psychologie communiste du sauvage*" (Polanyi 1968, p. 65) ; l'homme tend toujours à maximiser ses intérêts sociaux : "*Aristote avait raison : l'homme n'est pas un être économique, mais un être social. Il ne cherche pas à sauvegarder ses intérêts individuels dans l'acquisition de biens matériels, mais plutôt à garantir sa position sociale, ses droits sociaux, ses avantages sociaux. Il n'accorde de valeur aux biens matériels que pour autant qu'ils servent cette fin [...] les relations sociales de l'homme immergent, en général, son économie (souligné par Polanyi)*". L'hypothèse selon laquelle les contraintes institutionnelles structurent les comportements n'est pas contradictoire avec l'idée que l'intérêt individuel est moteur de l'action, à condition d'admettre que la nature des finalités est prescrite par l'institution et que, par conséquent, les préférences individuelles ne sont pas autonomes.

Parce que "*l'homme a été très semblable à lui-même tout au long de l'histoire*", Polanyi (1947, p. 99) prône une définition de l'économie propre à englober les différentes variétés institutionnelles<sup>6</sup> qui ont jalonné l'histoire. Une propriété de cette constance anthropologique est que l'humanité n'a jamais pu construire de façon durable sa société sur des modalités complètement individualistes ou totalisantes. Polanyi remarque que, très tôt, on savait trouver des alternatives aux dichotomies classiques liberté/bureaucratie, planification/marché. A ce propos, il cite l'exemple d'une

<sup>4</sup>R. Descat (1995, p. 988) souligne néanmoins que le champ des études grecques est actuellement influencé par une "orthodoxie" issue de l'œuvre de Finley. Rappelons ici que celui-ci souligne que ses travaux sont proches des intuitions de Polanyi (Finley, 1992, pp. 27-28) au moment où il met en cause les thèses du célèbre économiste J. Hicks qui, d'ailleurs, inspirera quelque peu North (Rollinat, a, 1994, p. 5).

<sup>5</sup>Il est possible que les progrès à venir résulteront d'un dépassement de la position de Finley (Andreau, 1995, pp. 949-950) sans un retour aux thèses parfois anachroniques de Rostovtseff.

<sup>6</sup>L'hypothèse de la constance de la nature humaine conduit parfois Polanyi à surestimer le poids des institutions (Berthoud, 1986, p. 193).

corporation commerçante mésopotamienne (voir *infra*), des usages athéniens de l'âge classique et du royaume du Dahomey au 18<sup>e</sup> siècle (Polanyi, 1977, XLI). La particularité du primitivisme de Polanyi doit être alors soulignée.

Ainsi, l'hypothèse d'immersion<sup>7</sup> (*embeddedness*) de l'économie dans le social n'exige pas qu'on évacue la question de l'intérêt personnel mais qu'on redéfinisse le domaine de l'économie dans la société. Karl Polanyi propose de construire une approche *substantive* de l'économie centrée sur l'idée que la *subsistance de l'homme* n'est pas forcément déterminée par la rareté, dans la mesure où les coutumes ou l'autorité politique peuvent restreindre les choix individuels (Polanyi, 1977, p. 27). Seule une situation institutionnelle spécifique, celle des marchés autorégulateurs, peut réduire totalement le sens substantif au sens formel de l'économie. Dans ce cas, l'immensité des choix possibles crée un état de rareté généralisé.

#### *B/ L'économie comme processus institué*

Si l'on admet que l'économie est immergée dans les liens sociaux, il faut repérer dans l'économie l'inscription des logiques politiques et culturelles. L'institution se définit pour nous comme cette catégorie qui désigne l'articulation de divers champs du social et révèle un projet humain. Les règles de droit régissant la nature et l'étendue possible des transferts de droits de propriété, que ceux-ci soient "exclusifs" (cas de la propriété privée idéale selon l'idéal-type de D. North), ou relatifs à des fonctions (chose fréquente dans le monde non moderne), constituent une part essentielle de l'analyse institutionnelle. Pour asseoir efficacement son projet d'analyse institutionnelle, Polanyi cherche à définir l'économie d'une part, comme processus d'interaction entre l'homme et la nature, et d'autre part, comme *processus institué* dans la mesure où l'impératif de subsistance de l'homme exige des *rigidités* : "*Si la survie matérielle de l'homme n'était que le produit de simples enchaînements passagers de causes sans localisations définies dans le temps ou l'espace (c'est-à-dire unité et stabilité), sans mode d'action relativement à la totalité (c'est-à-dire fonction) et sans influences dues à des finalités sociétales (c'est-à-dire pertinence politique), elle n'aurait jamais atteint la dignité et l'importance de l'économie humaine*". (Polanyi, 1977, p. 31).

Polanyi définit donc un ensemble de régularités empiriques fondamentales à *tout* système social permettant d'"intégrer" l'économie pour assurer sa permanence. Ces catégories générales sont nécessaires pour éviter l'écueil du relativisme : l'analyse des institutions économiques doit, dans un premier temps, s'abstraire de certaines singularités des sociétés étudiées de façon à : «*dégager grossièrement l'économie des autres sous-systèmes de la société, comme les sous-systèmes politiques et religieux, de façon à rendre raisonnablement certain ce que nous croyons signifier quand nous parlons de l'"économie" avec une si grande confiance*» (Polanyi, 1968, p. 307). Aussi, Polanyi dégage des comportements collectifs appelés "formes d'intégration" qui s'appuient sur des structurations remarquables du social qui façonnent singulièrement l'économie, les "structures" (*supporting structures*). Par conséquent, en première approximation, les comportements de réciprocité s'articulent à une structure sociale caractérisée par la symétrie<sup>8</sup> ; les pratiques de redistribution<sup>9</sup> reposent sur un dispositif

<sup>7</sup> Il est intéressant de noter que C. Nicolet, bien qu'il n'approuve pas sans réserve l'esprit de l'entreprise commune à Polanyi et Finley (Nicolet, 1988, pp. 32-33 et 37), admet la valeur de l'hypothèse de l'immersion de l'économie antique dans le social. Pour ce qui est de Rome, il note : «*C'est donc principalement sous leurs aspects ou pour leurs conséquences fiscales que les phénomènes économiques sont perçus et mentionnés*» (*ibid.*, p. 204). Ceci illustre la réalité de l'*immersion* de l'économie dans le social comme caractéristique de la société étudiée.

<sup>8</sup> Polanyi (1977, pp. 38-39) définit ainsi cette forme d'intégration et cette structure : «*Ces membres d'un groupe A pourraient alors établir des relations de mutualité avec leur contrepartie dans le groupe B et vice-versa ; ou, trois, quatre, ou plusieurs groupes peuvent être symétriques respectivement à deux ou plusieurs*

de “centralité” et l'usage de l'échange<sup>10</sup> prend sa pleine cohérence avec l'institution du “marché”.

Tout transfert de biens ne peut donc être assimilé aux transactions spécifiques qui sont rendues possibles par l'institution du marché. Il importe de dissocier fortement l'“échange intégratif” moderne de l'échange fortement immergé dans le social qui caractérise les marchés archaïques. De simples pratiques d'échange n'engendrent pas par elles-mêmes une autorégulation. Il faut une *institution*, le marché, donnant stabilité à ce qui serait, dans le cas contraire, de simples actes d'échanges *occasionnels*. Pour que les comportements d'échange engendrent une véritable forme d'intégration sociale, il est nécessaire que les taux de l'échange soient *négociés* à tous moments, ce que permet le marché. En revanche, l'isolement, la multitude des réglementations sur les prix et les monnaies caractérisent les marchés archaïques. C'est pourquoi ceux-ci ne constituent pas un *système* comme c'est le cas dans une économie de marché.

Plus fondamentalement, Polanyi refuse à l'échange marchand d'être le prototype de toutes les relations économiques ; nous prendrons quelques exemples pour montrer qu'un certain nombre de transactions repérées dans les économies archaïques sont plus le prolongement du principe de la redistribution que l'expression d'un hypothétique marché.

Remarquons déjà qu'il nous semble utile d'émettre quelques réserves à propos de l'utilisation de l'expression de “redistribution salariale”<sup>11</sup>. Dans la lignée de Marx, nous nous proposons d'opposer l'achat moderne de force de travail sur un marché, dans l'intention de produire du capital, à la mobilisation non moderne d'une force de travail qui ne se reproduit pas nécessairement selon les canons de l'économie de marché. Certes, l'archéologie peut préciser ce que sont les *rations*<sup>12</sup> allouées à la reproduction de cette force de travail et éclairer la nature des conflits sociaux qui se nouent autour de la fixation des rations. Néanmoins, peut-on soutenir que les rations qui sont distribuées sont équivalentes aux salaires du régime capitaliste moderne ? En fait, la ration, ce “salaire” pré-moderne, exprime plus un élément de la machine redistributrice qu'une partie du mécanisme propre au marché.

De même, selon Polanyi, le commerce proviendrait plus de l'action étatique que des volontés d'individus hédonistes ; il serait possible de concevoir un *commerce sans marché*. D'une façon qui pourrait surprendre, Polanyi oppose en effet le *commerce (trade)* et le *marché* car il est important de faire la différence entre le commerce extérieur et l'échange marchand. Polanyi reconnaît sa dette envers Weber (1992, p. 218) qui affirme que le commerce extérieur précède les formes d'échange interne : «*Le commerce est, à ses débuts, un phénomène interethnique* (souligné par Weber)». La thèse de Polanyi consiste à affirmer le caractère sans risque de ce commerce et l'existence de *transactions* individuelles permettant d'accroître les profits de ce commerce statutaire. Ainsi, les contraintes étatiques de ravitaillement n'étaient pas contradictoires avec des formes de liberté commerciale. L'étude d'une guilde commerçante d'origine

---

*axes , (alors) les membres d'un de ces groupes n'ont pas besoin d'établir des relations de réciprocité avec un autre mais avec les membres correspondants d'un troisième groupe envers lequel ils ont des relations analogues. Un certain nombre de familles, vivant dans des huttes formant un cercle, pourraient alors assister leurs voisins de droite et être assistés par leurs voisins de gauche dans une chaîne sans fin de réciprocité sans aucune mutualité entre eux*». Polanyi prend l'exemple de la *Kula*, étudiée par Malinovski, pour illustrer l'articulation réciprocité/symétrie.

<sup>9</sup> «*La redistribution désigne des mouvements d'appropriation en direction d'un centre, puis de celui-ci vers l'extérieur*» (Polanyi in Arensberg et alii, 1975, p. 245).

<sup>10</sup> «*l'échange se réfère ici à des mouvements de va-et-vient tels que les changements de "mains" dans un système marchand*» (Polanyi in Arensberg et alii, 1975, p. 245).

<sup>11</sup> Dans le texte issu de sa contribution à la table ronde, J. Margueron utilise cette expression dont nous reconnaissons la commodité.

<sup>12</sup> Ce concept a la préférence de Polanyi (1977).

mésopotamienne permet à Polanyi de montrer comment l'Antiquité savait concilier liberté et nécessité.

Au deuxième millénaire, en Cappadoce, vivait une colonie de commerçants assyriens qui, pour le compte d'Assour, assurait l'approvisionnement en cuivre. Polanyi tente, dans l'ouvrage collectif de 1957, d'établir un ensemble de conjectures qui ne seront pas infirmées par la publication, en 1961, d'un article important de G. C. Gardin et P. Garelli (Polanyi, 1968, p. 254). L'organisation commerciale telle que l'envisage Polanyi<sup>13</sup> est à double niveau :

1/ Le premier est constitué par les marchands du *karoûm* (Polanyi, in Arensberg et alii, 1975, p. 55) qui achètent et vendent des produits, mais aussi prêtent et investissent, tout en ayant la liberté d'agir certaines fois pour leur propre compte. Ils disposent d'un monopole et très curieusement, *les pertes ne sont jamais mentionnées, les prix semblant ne pas avoir d'importance*

2/ Au second niveau, celui de la régulation, se précise la figure du *tamkaroûm* (Polanyi, in Arensberg et alii, 1975, pp. 56-57) dont un assyriologue, s'inscrivant dans le paradigme du marché, doit reconnaître la qualité de "Banquier d'Etat" (Polanyi, 1968, p. 241). Assuré d'une propriété foncière lors de sa nomination, le *tamkaroûm* n'a pas à vivre des transactions entre la Guilde des *karoûm* et Assour. Il est chargé de la surveillance des dispositions légales et d'assurer les avances (Polanyi in Arensberg et alii, 1975, p. 61). Très probablement, les prix ne résultent pas des fluctuations dues au jeu du marché, mais sont fixés par la loi et la coutume, ce qui n'a rien d'étonnant dans une économie non moderne.

Conséquence des nécessités de la sécurité publique, le commerce pratiqué par cette guilde mésopotamienne est sans risque et, très vraisemblablement, possède une nature statutaire.

#### *C/Quelques précisions sur la redistribution comme "forme d'intégration"*

Il nous semble néanmoins important de donner quelques précisions sur le fonctionnement de la redistribution qui détermine le caractère particulier du commerce antique. Notons d'abord que le comportement collectif de redistribution peut être fondé sur des mouvements de «disposition» (*dispositional*), c'est-à-dire de contrôle, et ne pas nécessiter des déplacements physiques ; Polanyi (1977, p.36). Cela signifie que, très tôt dans l'histoire, la redistribution ne renvoie pas à des transferts *massifs* de richesses mais à des formes de contrôles reposant sur l'unité de compte et sur une bureaucratie (Gentet & Maucourant, 1991, p. 157-158). Remarquons ensuite que *la redistribution peut connaître des modalités particulières* comme le "principe de l'administration domestique" (*householding*)<sup>14</sup> qui ne sont pas nécessairement des formes premières de la vie économique. Seule une certaine avancée des techniques agricoles permet de donner une autonomie viable à la famille par exemple. L'observation montre que, dans le cas des sociétés primitives, le poids des pénuries engendrées par des accidents naturels sont réparties d'une façon indifférente sur tous les sous-groupes sociaux (Polanyi, 1977, pp. 41-42)<sup>15</sup>.

Enfin, la redistribution peut avoir autant d'importance dans l'Athènes classique que dans l'empire achéménide, alors même que les finalités culturelles et politiques de ce principe économique sont assez différentes. Comme le souligne P. Vidal-Naquet à

<sup>13</sup>Nous ne faisons que reprendre ici l'analyse et les traductions que Polanyi retient.

<sup>14</sup>Comme l'*oekonomia* grecque ou la *familia* romaine.

<sup>15</sup>Bois (1989, p. 186) remarque aussi que l'agriculture romaine permet à la cellule conjugale de s'affranchir de solidarités plus larges du fait d'une certaine technicité.

propos du principe de redistribution<sup>16</sup> : "*L'octroi aux magistrats qui exercent une fonction, aux citoyens qui se rendent à l'assemblée, d'une indemnité spécifique, suppose la prise de conscience de l'autonomie du politique*". Il est clair que cette prise de conscience différencie le monde grec de l'Orient des grands empires. La redistribution comme forme d'intégration peut donc être associée à des formes *distinctes* de l'autonomie du politique.

L'exercice de la liberté authentique ne peut en effet se concevoir sans que tout citoyen soit assuré d'un minimum économique, sinon les plus riches s'achèteraient une véritable clientèle par la corruption (Polanyi, 1977, pp. 172-173), transformant la démocratie en ploutocratie. Par la distribution de pièces de monnaie lors des activités civiques, le citoyen, en effet, est en mesure de se procurer l'essentiel de sa subsistance à l'*agora*. Combinée avec le principe de l'échange, la redistribution pouvait ne pas être bureaucratique. L'*agora*, dont tout nous porte à croire qu'elle n'est pas primitivement un moyen important de l'existence du citoyen, le devient enfin. De la même façon, les *nomismata*, dont il semble établi qu'elles ne sont pas primitivement des instruments commerciaux<sup>17</sup>, le deviennent alors. L'expérience d'Athènes nous montre donc comment l'articulation de la redistribution à l'échange, sous la forme d'un recours étendu à un marché archaïque<sup>18</sup>, évite la naissance d'une bureaucratie redistributrice. En effet, une telle institution, séparant le peuple de l'Etat, aurait entamé l'idéal de la liberté au sens des Anciens.

Il nous semble que les précisions précédentes étaient nécessaires pour écarter un certain nombre d'objections trop rapidement formulées à l'encontre de la nécessité de ce concept de redistribution. Néanmoins,

(a) M. Sahlins (1984, p. 265), pourtant partisan de l'approche substantive s'est interrogé sur la validité de l'opposition irréductible entre réciprocité et redistribution ; "*la redistribution, par le chef ne diffère pas dans son principe de la réciprocité liée au rang et à la parenté*". Il établit même (p. 247-249) un *continuum* entre la réciprocité généralisée (*le don "pur" de Malinovski*) et la réciprocité négative ("*l'échange économique par excellence*").

De plus,

(b) P. Veyne (1995, p. 76 et p. 81), dans une critique assez radicale de Polanyi, croit mettre en évidence l'aspect essentiellement négatif de la notion de redistribution parce que celle-ci caractériserait tout ce qui n'est pas marché, des pratiques du *big man* au fonctionnement de l'Union Soviétique. A cette inconsistance conceptuelle s'ajouterait une faiblesse d'ordre méthodologique. Certaines redistributions des puissants aux dépendants ne seraient que des trocs intertemporels (p. 77), des biens matériels contre des services de protection à venir par exemple ; plus généralement, le troc ne serait que l'expression d'une faible élasticité aux termes de l'échange en l'absence d'opportunités exploitables sur un marché (p. 78). Sans doute, P. Veyne pense-t-il rendre compte du système des équivalences qui caractérisait, selon Polanyi (1977, p. 64-69), la redistribution et les marchés des économies anciennes.

Pour ce qui est du point a/

- Le *continuum* auquel fait référence Sahlins pose un double problème. Rabattre l'échange marchand dans la catégorie générale de la réciprocité revient, en premier lieu, à

<sup>16</sup>P. Vidal-Naquet in Finley (1994, p. 13).

<sup>17</sup>Les pièces de monnaies furent même, à l'origine, des instruments sociopolitiques, de véritables "monuments" de la Cité (Servet, 1984, p. 123).

<sup>18</sup>Ceci signifie que l'*agora* est un "élément de marché" qui ne fait pas parti d'un système de marchés autorégulateur.



occulter le caractère "immergé" de beaucoup d'échanges non-modernes<sup>19</sup> (Stanfield, 1986, p. 87). Bien plus, ce *continuum* tend à nier le moment crucial de la structuration *politique* de la société. Sans doute, les premières ébauches de redistribution sont-elles des "centralisation de réciprocité" comme les nomme Sahlins, il n'en demeure pas moins que la redistribution prend tout son sens avec l'autonomie du politique ; la redistribution véritable suppose l'existence de la division politique, celle qui s'établit entre dominants et dominés (Clastres *in* Sahlins, pp. 24-26) et institue l'"extraction" d'un surplus qui peut être redistribué selon la volonté des maîtres. Il existe une différence fondamentale entre les chefs qui affichent leur générosité dans la quête d'un pouvoir hypothétique et d'autres, assurés des dons des inférieurs, qui peuvent se permettre quelques libéralités<sup>20</sup>. Aussi, il n'est pas étonnant d'observer, comme le fait M. Anspach (1992), qu'il existe une certaine proximité de l'échange et de la réciprocité en ce qu'ils sont dans le registre de l'horizontalité ; la redistribution, en revanche est dans la verticalité.

Relativement au point b/

- D'abord, l'affirmation selon laquelle le don n'est qu'une forme primitive du rapport marchand occulte rapidement la richesse de débats anthropologiques (Caillé, 1991, p. 66) dont on ne peut faire l'économie. Ensuite, l'"élasticité" renvoie à une réalité propre à un système de marché qui, dans ce cas, n'existe pas, à moins qu'on puisse juger les usages d'une société en fonction de pratiques et de représentations collectives qui n'existent pas encore. Paradoxalement, P. Veyne (1995, p. 151) récuse dans le même ouvrage une tentation de ce genre. Il insiste sur l'originalité de la société moderne qui a autonomisé ce royaume des moyens que constitue l'économie ; nous sommes bien près, dès lors, du point de vue substantiviste qui voit dans cette autonomisation l'institution de l'économie formelle. Un tel événement n'est possible qu'à la condition d'abstraire les activités économiques de leurs significations sociales, alors, les moyens de l'activité économique deviennent autant de finalités. Un tel événement est rupture, arrachement à des conditions culturelles. Il n'est pas inintéressant de rappeler, à cet égard, que la thèse majeure de la *Grande Transformation* consiste à penser l'avènement du marché autorégulateur comme une catastrophe plus culturelle qu'économique.

Il est donc légitime de supposer que le capitalisme ou l'économie de marché<sup>21</sup> sont des possibilités inhérentes aux sociétés humaines<sup>22</sup>, tout en remarquant que l'actualisation de cet idéal-type est un processus si problématique qu'il convient d'être prudent avant de pouvoir reconnaître ses éventuelles manifestations historiques.

## **§2. Le statut de la redistribution dans l'analyse de la NIE**

Pour expliciter l'intérêt de la nouvelle approche que propose la NIE, nous exposerons quelques postulats fondateurs de ce point de vue tout en précisant quelques limites qui lui sont inhérentes.

*A/ Une extension du modèle de l'intérêt personnel et la reconnaissance de l'importance des institutions pour l'analyse économique*

<sup>19</sup>La condition de possibilité de l'échange marchand est assurément une représentation de l'altérité *radicale* du partenaire de la transaction. Néanmoins, l'économie de marché ne pourrait survivre si elle ne faisait pas appel à des principes qui lui sont *a priori* étrangers. Voir M. Granovetter (1994, p. 86) qui s'attache à mettre en évidence les réseaux sociaux producteurs de la confiance, si utiles pour les transactions marchandes.

<sup>20</sup>Sahlins (1984, p. 188 et p. 264-265) offre des arguments à cette hypothèse. Enfin, Sahlins relève un caractère essentiel de la redistribution : celle-ci s'inscrit à l'intérieur de l'action collective d'un groupe (p. 242) tandis que la réciprocité suppose deux groupes.

<sup>21</sup>Pour un refus de cette distinction conceptuelle chère à Braudel, voir Caillé (1986, p. 192).

<sup>22</sup>Voir Rotstein (1994, p. 8-9) pour une discussion de cette question d'un point de vue substantiviste.

Un élément fondateur de la NIE est une représentation plus réaliste de la nature humaine. A titre d'exemple, la question de l'“opportunisme”, entendu comme la *“poursuite de l'intérêt personnel dans la fourberie”* (Silver, 1985 b, p. 8) est intégrée dans l'analyse. Tout contrat est considéré comme d'emblée problématique par le possible non respect de “clause de qualité” par le fournisseur, la probable “flânerie” du salarié *etc...* On peut dès lors admettre que toute transaction implique la mobilisation de ressources pour leur mise en œuvre. Douglass North (1984, p. 7) définit ainsi les “coûts de transaction” comme *“les coûts de stipulation et de mise en application des contrats qui sont derrière l'échange”*<sup>23</sup>. Il en déduit que ces coûts recouvrent *“tous les coûts de l'organisation politique et économique qui rendent possibles des économies dans la capture des gains de l'échange”* (*ibid.*) et affirme même que le niveau atteint par ces coûts exclurait toute forme d'organisation économique<sup>24</sup>. C'est pourquoi North se sépare ici d'un autre grand théoricien des coûts de transaction, Oliver. E. Williamson<sup>25</sup>, pour qui la tâche de l'économiste vise à rendre compte (et justifier) de la taille et de la nature des organisations économiques. Celui-ci pose la question de savoir si, étant donné le coût du recours au marché, il convient, pour la firme capitaliste de faire ou de “faire faire”. Or, North affirme, comme historien, qu'on ne peut séparer artificiellement les coûts de production des coûts de transaction et qu'il convient de ne pas considérer les règles du jeu politique comme données.

Mais, en dépit de la reconnaissance de coûts de transaction positifs, il ne semble pas que la NIE propose à l'histoire autre chose qu'un terrain de validation de ce qui a été expérimenté ailleurs. Cette approche ne tient aucunement compte de la particularité de l'homme comme être social et historique, ce qui constitue pourtant une raison de l'existence de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie comme sciences autonomes. North proclame son attachement à un utilitarisme élémentaire selon lequel, dans toute société, la plupart des individus préfère la croissance matérielle et *“qu'ils agissent en conséquence”* (North et Thomas, 1980, p. 8). Nous sommes loin d'une nécessaire évaluation des travaux d'anthropologues qui, de Sahlins à Clastres, ont mis en évidence les raisons qui, dans certaines sociétés, permettent de rendre compte du refus de la dynamique de l'accumulation. Cette occultation des acquis de l'anthropologie économique ou politique est encore plus évidente pour Silver (1985 a, p. 136, *fn* 3) qui réaffirme sa conviction que, spontanément, l'homme est incliné au troc et que les marchés adviennent *naturellement* pour peu qu'on ne contrarie pas leur émergence. Ce type d'argumentation suppose, pour avoir quelque validité, que le troc soit le prototype de tout échange social et que l'histoire économique résulte de conspirations de bureaucraties entravant le triomphe absolu du marché<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup>North (1980, p. 134-5) intègre, dans ces coûts, les frais d'étude de marché, de négociation et d'exécution. L'importance des coûts fixes requis par le recours au marché permet d'importantes baisses du coût unitaire des transactions quand celles-ci augmentent (p. 135). Dès lors, conformément au principe classique, le recours accru au marché permet d'augmenter l'ampleur de la division du travail, donc d'impulser la croissance. Il ne faudrait pas en déduire que les transactions se réduisent aux transactions de marché en dépit d'un certain flou terminologique. En effet, le domaine féodal est régi par des “arrangements contractuels” qui disposent des transactions entre seigneurs et serfs (North, pp. 56-57).

<sup>24</sup>Cette importance accordée aux coûts de transaction est peut-être excessive. Pourtant, l'existence de la “household economy” (Silver, 1985, p. 3) montre la capacité de l'économie à s'adapter à un état de fait où la division sociale du travail est réduite à un minimum. Cette assertion excessive de North est révélatrice d'une conception “formelle” où l'économie n'est qu'un jeu sur “les gains de l'échange”, comme s'il ne pouvait exister de *stone age economics* (Sahlins, 1984, pp. 32-33), règne du “mode de production domestique”.

<sup>25</sup>L'adoption de techniques plus efficaces peut être rendue impossible à cause de coûts de transaction trop élevés (North, 1985, pp. 558-559).

<sup>26</sup>Les présupposés de la nouvelle histoire économique réactualisent donc la “fable du troc”, fondatrice de l'économie politique. J. M. Servet (1994) a proposé une généalogie de ce mythe dont l'intérêt est de masquer la monnaie, institution sociale intimement liée aux rapports politiques (Servet, 1993).

Malgré des hypothèses discutables<sup>27</sup> qui ne peuvent qu'affecter la perception des faits historiques et leur reconstruction, la NIE pose clairement la question des conditions de possibilité de l'échange, dès lors qu'est reconnue l'importance des coûts de transaction. North, à cet effet, définit les "institutions" comme "*une série de contraintes sur le comportement prenant la forme de principes et de réglementations ; un ensemble de procédures permet de mettre en évidence les déviations par rapport aux principes et réglementations, et finalement, un jeu de normes éthiques affectant le comportement*". Cette définition très large des institutions s'inspire de celle donnée par Veblen (1978, pp. 124-125) et Commons, fondateurs de la première école institutionnaliste américaine<sup>28</sup>, mais s'en éloigne par la volonté d'expliquer les institutions par un ensemble d'hypothèses sur le seul comportement "maximisateur" des agents (North, 1984, p. 8). L'intérêt que North porte maintenant à l'"idéologie" ne doit pas faire oublier que les formes de celle-ci ne prennent de sens que par rapport à la question économique des coûts de transaction qui déterminent la structure institutionnelle. On peut noter un certain fonctionnalisme que diverses nuances décelables dans la NIE n'amendent pas totalement. La finalité des institutions est bien de minimiser, compte tenu d'un certain nombre de facteurs exogènes, les coûts de transaction, par où se révèle l'ambition caractéristique de la nouvelle économie dominante d'endogénéiser les institutions dans un modèle plus général. La différence avec la théorie néoclassique traditionnelle est éclatante en ce que celle-ci acceptait comme *données* les règles. Une deuxième difficulté, de nature plus méthodologique, peut être mise en évidence. Une lecture stimulante de Polanyi que North (1977) nous offre peut servir de point de départ à une telle illustration.

Il ne s'attarde pas à critiquer le flou conceptuel qu'on ressent parfois à la lecture du pionnier de l'approche substantive (p. 179) et préfère interpréter *autrement* des mécanismes (North, 1985, p. 567) dont il ne met pas en doute la vraisemblance et l'importance. Mettant en avant certains textes de Polanyi, il soutient que l'Antiquité, en raison de son faible niveau technologique, ne connut pas la mise en application de droits de propriété avant le 6<sup>e</sup> siècle à Athènes (North, 1977, p. 723). A ce moment, la baisse des coûts de transaction permit l'éclosion, notée par Polanyi, de nombreux marchés. Bien plus, les organisations typiques du féodalisme comme le "manoir" ou la guilde sont considérées comme des "firmes", c'est-à-dire comme des institutions<sup>29</sup> "*maximisant la richesse et se substituant aux marchés créateurs de prix*". Croyant que les agents peuvent sélectionner les meilleures institutions comme ils choisissent le meilleur produit sur un marché<sup>30</sup>, North (p. 724) glisse subrepticement<sup>31</sup>:

*"Il est raisonnable de supposer que les forces qui mènent à la substitution des firmes par le marché peut nous aider aussi à expliquer les variétés des formes d'organisations économiques des sociétés du passé"*.

Or, le qualificatif de "raisonnable" accolé à une telle hypothèse pose problème. Field (1981, p. 185) remarque que seul un calculateur omniscient, jugeant au mieux des

<sup>27</sup>La discussion du "réalisme des hypothèses" est dans ce cas immédiatement fondée dans la mesure où la NEI trouve une partie de sa raison d'être dans l'amendement des hypothèses fondatrices de l'économie orthodoxe.

<sup>28</sup>Pour un examen comparé de cette première école (appelée parfois "*old institutionalism*") et de la NEI, on pourra se référer à Dutraive (1995) qui tente de montrer leurs apports respectifs pour la question générale des liens entre économie et histoire.

<sup>29</sup>La définition que North donne du concept d'institution dans les années 1970 semblent différer de la définition donnée dans les années 1980.

<sup>30</sup>A ce propos, voir Basu *et alii* (1987, p. 9).

<sup>31</sup>Comme si les organisations économiques du féodalisme pouvaient se comporter à l'image des firmes opérant dans les marchés capitalistes alors que justement, comme North ne cesse de le souligner, les structures institutionnelles sont dissemblables. Cette hypothèse hardie, typique de la NIE, révèle le caractère éminemment statique du modèle et sa difficulté à se dynamiser.

intérêts sociaux, pourrait certes décider du changement des règles en vigueur parce qu'il connaîtrait le niveau absolu des coûts relatifs à la mise en application des nouvelles règles. Aussi, la référence à l'individualisme méthodologique, qui s'accorde mal avec la présence de ce super-esprit, ne permet pas de rendre endogène la production des règles : *“l'hypothèse que les individus poursuivent leurs intérêts propres ne donne aucune prédiction a priori sur le volume absolu de ressources consacrées à la mise en œuvre de ce qui sera nécessaire pour achever un niveau “supportable” de soumission aux règles. Les pouvoirs étrangers occupant, de façon inamicale, des régions où leurs règles manquaient de légitimité ont fréquemment découvert cela à leurs dépens”*(p. 187)<sup>32</sup>. Il ne semble donc pas qu'on puisse sélectionner les règles du jeu socio-économique comme les biens économiques sur un marché<sup>33</sup>. Or, cette caractéristique propre à la NIE, au travail de North en particulier, ne semble pas permettre une interprétation économique des contraintes politico-culturelles pesant sur le processus de production et de répartition des richesses.

De surcroît, le traitement par North du trait majeur des institutions, leur prétendu caractère optimal, doit susciter quelques interrogations. Du strict point de vue de la rationalité individuelle, il est possible d'établir la persistance d'institutions qui ne sont plus fonctionnelles : le coût individuel de transgression de la norme peut être tel qu'il n'y a aucun intérêt à la transgresser (Basu et *alii*, pp. 10-11)<sup>34</sup>.

#### *B/ L'institution des formes politiques d'un point de vue économique*

L'analyse de la genèse de l'Etat et de son devenir va révéler les problèmes de l'approche néo-institutionnelle qui résultent peut-être entièrement des difficultés soulevées précédemment. A l'encontre d'un certain libéralisme qui voit dans chaque affaiblissement du contrôle politique la raison des véritables progrès économiques (Hayek, 1993, pp. 47-48), North soutient que la nature de l'Etat est *ambivalente* : celui-ci est condition de la croissance économique mais aussi source du déclin (North, 1979, p. 249). En premier lieu, l'Etat —ou les formes politiques— devrait être considéré comme une “firme” fournissant des services de protection et de justice. Mais la défense

<sup>32</sup>D'où la fréquence des arguments *ad hoc* : tantôt le coût de mise en vigueur des nouvelles institutions pourra être évoqué pour justifier leur rejet à un moment donné de l'évolution historique (l'argument “conservateur”) ; tantôt, l'adoption des nouvelles règles signifie, bien sûr, que le coût du nouveau système était moins élevé (l'argument radical”). Voir Field (1981, p. 187 et p. 190). Une telle ambivalence méthodologique disqualifie la prétention à fournir des “propositions réfutables” (North, 1977, p. 729) jugées épistémologiquement mieux fondées que les assertions substantivistes.

<sup>33</sup>Selon Basu et *alii* (1987, pp. 4-5), il faudrait garder l'ambition d'endogénéiser les règles dans un modèle. En effet, pour ces auteurs, même si la détermination des règles peut être culturelle à court terme, ou traitée comme telle, il n'en resterait pas moins que les changements économiques de longue période peuvent influencer sur la culture et la structure institutionnelle globale. Cependant, les auteurs restent assez discrets sur l'ambivalence méthodologique rappelée plus haut, bien que, par ailleurs, leur ambition soit louable. Il conviendrait toutefois, pour intégrer des déterminations de type économique, de savoir quel sens du mot “économie” est entendu. Ainsi Sahlins (1984, pp. 186-192) montre comment l'intensification de la production, au sein du “mode de production domestique” est de nature *politique*, mais correspond aussi à une double exigence, à la fois économique (d'un point de vue substantif) et sociale. La redistribution réaffirme la solidarité et l'identité du groupe (p. 139), action nécessaire étant donnée la tendance anarchique à la dispersion des éléments constitutifs de la société primitive (pp. 140-144 et p. 180). De même, l'activité redistributive permet de contrer le jeu spontané des maisonnées primitives, tellement rebelles à toute rationalité productive, lequel pourrait nuire à la subsistance même de l'homme (p. 178). Cet exemple nous semble montrer l'existence de déterminations économiques et l'immersion certaine de celui-ci dans d'autres champs. D'ailleurs note Sahlins (p. 188), l'économie du pouvoir demeure peu efficace tant elle est subordonnée à l'impératif du don qui fonde le prestige. Aussi, la recherche entreprise par la NIE de déterminismes économiques efficaces “en dernière instance”, typique d'une certaine volonté marxiste, semble vaine.

<sup>34</sup>Même un grand tenant de l'individualisme méthodologique, J. Elster (1995, p. 164) veut rétablir, contre les “réductionnismes”, l'*autonomie* des normes. Même s'il est répandu, par exemple, d'estimer que le fait de donner peut être plus rationnel que de recevoir, qu'il peut être rationnel d'être irrationnel. Ce type de réduction de la norme à l'intérêt pour en expliquer l'origine, est problématique dès lors que ce genre de stratégie est assez partagé.

monopoliste de la propriété sur l'aire géographique de l'Etat lui permet de combiner un système de *droits de propriété* maximisant ses revenus (p. 252). On comprend pourquoi il est possible que les formes politiques soient source de déclin : même si elles permettent de stabiliser l'exercice des droits de propriété, elles ne sont pas nécessairement intéressées à promouvoir la croissance économique *globale* car elles peuvent inscrire leur action dans une pure logique rentière. Ainsi North, à l'aide de son large concept d'"Etat" pense -t-il rendre compte du déclin sur le long terme de la société de redistribution de l'Egypte ancienne ou de la société féodale. Il établit alors sa démarche dans un chemin, dit-il, tracé explicitement par Marx. Fort heureusement, la question de l'intérêt des groupes constituant et s'appropriant l'Etat n'est pas posée : même si North évoque indirectement un rapport social, il aurait sans doute quelque peine à l'intégrer dans son schéma fondé sur l'individualisme méthodologique.

Là n'est pas le plus étonnant. Pour expliquer la taille de l'Etat, et implicitement la prégnance de la redistribution, il fait alors référence au vieux schéma de Wittfogel. Les économies d'échelles, conséquences de l'indivisibilité d'un système hydraulique intégré, expliqueraient la nature de certains Etats. Cette hypothèse (p. 254), discutable et discutée, se double d'une interprétation singulière de la raison d'être de la propriété collective : celle-ci serait la conséquence d'une difficulté technologique à établir un système satisfaisant de poids et de mesure. En revanche, dès que la mesure qualitative et quantitative des biens et services échangés aurait atteint un certain seuil, il serait possible d'adopter des "droits de propriétés exclusifs", ces authentiques droits de propriété qui expliquent "*the rise of western world*", la croissance économique et donc la croissance des revenus fiscaux<sup>35</sup>.

Plus récemment, Silver a tenté d'endogénéiser ces déterminismes technologiques dans le point de vue économique. Selon celui-ci, les paysans, libres à l'origine, vivant dans des sociétés où l'irrigation se pratique à petite échelle, tomberaient dans la dépendance suite à la naissance d'un système artificiel et extensif d'irrigation qui aurait été mis en place pour tirer parti des opportunités offertes alors par le commerce. Néanmoins, cette hypothèse, faisant la part des déterminations techniques et économiques, mérite assurément d'être discutée. Il convient d'abord d'être prudent sur l'existence d'opportunités exploitables dans un système de marchés à des époques aussi anciennes<sup>36</sup>. De plus, étant donné la nature des économies archaïques où la dissociation du commerce et de la production est chose fréquente (Humphreys, 1969, p. 187) il n'est pas évident que la structure economico-politique soit nécessairement déterminée par les orientations du commerce extérieur. Il est probable que la structuration politique de ces sociétés moyen-orientales, aux époques les plus anciennes, ait été le facteur rendant possible l'exportation de portions de surplus économique extraits sur les classes dominées.

Notre hypothèse découle de l'ambiguïté des argumentations de Silver. Il ne cesse d'évoquer l'aspect déterminant des coûts de transaction pour rendre compte des spécificités institutionnelles de l'Antiquité<sup>37</sup>, ce qui ne l'empêche pas de minorer

---

<sup>35</sup>Ceci suppose certes une conscience des intérêts de long terme de la classe des individus qui constituent l'Etat, chose peu probable *a priori*, en partant de postulats strictement individualistes. Bien sûr, North inclut dans son schéma la concurrence que se font les unités politiques, ce qui pourrait expliquer une certaine modération de la rente extraite par l'Etat. Cette concurrence rendrait aussi compte de la généralisation des règles favorables à la croissance. On peut alors comprendre pourquoi le système fiscal espagnol, fondé sur des guildes prédatrices (North, 1980, p. 11) ne peut survivre à long terme. Toutefois l'existence de mécanismes de modération et de propagation qui vont à l'encontre de la logique de la rente n'explique pas l'invention de règles plus adaptées. La difficulté est que les thèses du texte écrit par North et Thomas, qui témoignent de la volonté de rendre compte d'une telle genèse, sont largement caduques comme nous le verrons plus loin.

<sup>36</sup>A. Mayhew *et alii* (1985, p. 133) ont émis des doutes sérieux sur l'existence de marchés autorégulateurs.

<sup>37</sup>Voir Silver (1985 b, p. 12) pour un exemple piquant d'économicisme .

l'importance des coûts de transaction afin de célébrer l'existence et la force des marchés (1985 b, p. 165). Plus encore, l'auteur reconnaît (Silver, 1983, p. 828) que la place des marchés dans l'économie de produits de base n'est pas bien définie. Il semble donc que l'explication par les coûts de transaction ait un caractère quelque peu *ad hoc*, ce qui semble typique de la rhétorique de la NIE. Certes, plus généralement, Silver (1985 a, p. 136), avec beaucoup d'autorité, affirme que l'“*idée selon laquelle le commerce repose sur l'existence de surplus a été bannie depuis longtemps de la science économique*”. Que la notion de surplus soit refusée par l'économie d'inspiration néoclassique qui tente de donner sa raison d'être à toute forme de revenus est un fait ; ceci ne nous semble pas devoir rejeter toute pertinence à l'intuition classique qui comprend le surplus comme la manifestation d'une structuration en classes sociales. Or, la reproduction sociale se fait souvent par la monopolisation du commerce extérieur qui permet l'importation de biens de prestige utiles à la reproduction symbolique de sociétés hiérarchisées. Toutefois, la référence que nous faisons ici au surplus ne signifie pas une adhésion à la thèse, si justement critiquée par Pearson (1975, p. 301), selon laquelle la production de surplus par rapport à la subsistance est un élément mécanique et déterminant de l'évolution supposée linéaire des institutions. En fait, l'institution de la redistribution, même si elle est largement fondée sur des motifs non économiques, peut expliquer l'accumulation de surplus, car le prestige et la capacité de donner sont des attributs essentiels du pouvoir<sup>38</sup>.

#### *C/ La déconstruction des catégories du don et de la redistribution*

Selon les tenants de la NIE, des hypothèses plus réalistes concernant le comportement humain, l'importance accordée à la nature des droits de propriété et la reconnaissance du caractère crucial des coûts de transaction sont autant d'éléments qui devraient permettre à l'analyse économique dominante de produire une interprétation nouvelle de l'origine et du sens des institutions. Il ne semble pas établi que de tels espoirs soient, une fois encore, totalement fondés. Nous avons déjà vu que la réduction des normes à l'intérêt est discutable ; le cas de la réciprocité ne semble pas *a priori* devoir échapper à la critique que nous avons rappelée. L'examen des modalités de cette déconstruction révèle néanmoins des traits intéressants.

Prenons d'abord le don, le principe de comportement qui est à l'origine des pratiques redistributives. Il serait une solution économique quand il n'existe pas de moyen de faire respecter les termes de l'échange (North, 1977, p. 726). North semble fonder cette conclusion sur une double constatation :

a - il existe une concurrence entre les individus ambitieux pour accroître leur stock de *vaygu'a* qui interfère sur les flux de richesses ;

b - les pratiques de don/contre-don ont un caractère impératif ; ce qui nous éloignerait donc, interprétons-nous la pensée de l'auteur, du caractère “gratuit” que l'on attribue d'ordinaire au don<sup>39</sup>.

A cela il est possible d'objecter que seul un évolutionnisme radical nous permettrait d'occulter le dynamisme des sociétés primitives. La concurrence pour le pouvoir existe dans celles-ci et affecte la production et la redistribution de richesses. Mais l'intensification de la production n'a nul besoin du cadre formel de l'économisme pour être intelligible (Sahlins, 1984). La concurrence des *bigmen*, qui ne cessent de donner pour se créer des obligés, tout comme l'institution de chefferies, suscitent effectivement une croissance de la production en raison des flux de dons, de la redistribution et la

<sup>38</sup>Pearson (*in* Arensberg *et alii*, 1975, p. 317) peut conclure : “*Il existe partout et toujours des surplus potentiels. Ce qui importe, ce sont les moyens institutionnels qui leur donnent vie*”.

<sup>39</sup>Polanyi (1983, p. 75) met bien en évidence l'intérêt sous-jacent au don.

division consécutive du travail . Mais ces heureux effets de l'intensification et de la division du travail résultent d'un processus où le politique et la recherche du prestige sont essentiels. De plus, comme l'écrit l'anthropologue Mary Douglass (1989, p. 115), le don n'est pas gratuit ; une économie politique de celui-ci nous montrerait que, *“comme dans l'économie de marché, il fournit aux individus des motivations qui permettent la contribution de tous au bon déroulement des échanges au niveau collectif”* (p. 111)<sup>40</sup>.

Il ne nous semble pas que M. Silver (1985 b, p. 34), grand tenant de la NEI, démontre de façon convaincante que le “commerce de don” est *“un système de troc intertemporel mutuellement bénéfique”*. Le don/contre-don serait la conséquence de coûts d'information élevés caractéristiques du monde antique et de coûts non moins élevés de mise en œuvre des contrats. Ces caractéristiques, associée à la nécessaire rémunération “investissement de confiance”, rendraient compte des flagrantes inégalités de "valeur" des biens échangés. Ainsi s'expliquerait les célèbres déboires de Oun-Amon à Byblos (p. 38)!

L'existence de coûts "élevés" n'a de sens que par rapport au prix d'équilibre du marché (*ibid.*) : mais il n'y a pas de marché permettant de dire ce que serait un prix d'équilibre<sup>41</sup> ! N'est-il pas plus juste de se rappeler la faiblesse de l'Egypte à l'époque considérée, laquelle ne contrôle plus, comme par le passé, ces roitelets phéniciens devenus capables de fixer un cours nouveau des choses. M. Weber (1991, p. 220) est plus prudent, qui ne pratique pas en cette matière d'analyse rétrospective ; il indique très rapidement que le “commerce par le don” est une alternative à la guerre qui a pu évoluer vers des formes plus rationalisées.

Pour ce qui est de la redistribution *stricto sensu*, North renvoie le lecteur à son travail, déjà évoqué, sur le “système manorial”, pour rappeler que les coutumes du manoir doivent être comprises du point de vue formel. Nous ne jugerons pas la validité de l'explication polanyienne qui met l'accent sur le caractère *statutaire* de la société médiévale. Il suffit de s'attarder sur un aspect du travail de North dont l'analyse montre à quel point l'interprétation économique de la redistribution présente quelques difficultés.

North et Thomas, pour expliquer la déchéance irrémédiable du modèle de redistribution féodale, évoquent constamment la question des coûts de transaction alors que les conditions économiques de l'époque ne cessent de changer. Dans un premier temps, ils expliquent que la réussite même des arrangements conclus sur le domaine féodal prépare une mutation qui est la négation de celui-ci du fait du développement d'une économie de marché (North et Thomas, 1980, p. 58) : en effet, la croissance démographique entraînerait mécaniquement<sup>42</sup> une croissance du commerce<sup>43</sup>. De

<sup>40</sup>Hayek (1993, pp. 168-169), dans la même veine, souligne que dans un contexte d'“intensification des échanges” en période de baisse des coûts de transaction, l'accroissement de la population permet d'exploiter les aptitudes spécifiques des individus, faisant que le travail peut avoir un rendement croissant.

<sup>41</sup>La remise en cause, par Keynes, du concept de “salaire réel d'équilibre” nous a inspiré sur ce point.

<sup>42</sup>North suppose l'existence d'une dotation différentielle en facteurs de production selon les régions. Ainsi, dans la plus pure tradition des analyses néoclassiques du commerce international, il en déduit l'essor du commerce du fait de l'exploitation spontanée des avantages comparés.

<sup>43</sup>Field (1981, p. 189) remarque que le retour à la pratique archaïque du paiement en travail au XIIIe siècle est expliqué étrangement par le modèle de North et Thomas. Faisant comme si les règles de fixation de la rente obéissaient aux mécanismes d'une économie de marché développée, les auteurs affirment qu'il s'agissait du moyen le moins coûteux pour rehausser la valeur de la rente. Le retour aux vieilles coutumes aurait donc évité des procédures sans fin de renégociation (North et Thomas, 1980, p. 88). On comprend donc la sévérité du jugement de Field (p. 190) sur la possibilité de faire appel, quand le besoin s'en fait sentir, au “principe de conservation”. Il est surprenant de souligner que North note lui-même que le retour aux vieilles dispositions cause des problèmes “notoires” de flânerie paysanne : ceci pèse-t-il si peu lourd dans le calcul ? La rationalité

nombreux facteurs convergent en conséquence pour généraliser les prestations en argent (pp. 59-60).

Mais les auteurs, après avoir expliqué que la croissance démographique cause le déclin du féodalisme, affirment maintenant que la décroissance démographique du XIVe siècle œuvre dans le même sens. Le problème crucial est alors celui de la vive concurrence des seigneurs autour d'une main d'œuvre devenue très rare (pp. 115-116). Toutefois, comme le rappelle Field (1981, p. 191) à la suite de Domar, une analyse strictement économique peut très bien amener à conclure à un retour au travail forcé du fait même de la croissance du ratio terre/travail, comme cela s'est probablement passé dans les pays de l'Est de l'Europe. Il suffit de poser une hypothèse de nature institutionnelle, à savoir l'existence d'une collusion des seigneurs, pour rendre compte du retour du servage. Ainsi, il serait possible de conclure à l'irréductibilité de certains facteurs institutionnels. Il apparaît que seule une étude des singularités rencontrées au cours de l'histoire peut rendre compte, d'une façon, qui n'est pas nécessairement économique, des raisons pour lesquelles un rapport social d'exploitation peut évoluer à partir d'une même base économique, soit vers une dissolution, soit vers une réactivation de ses traits originels. Une telle étude devrait aussi intégrer les acquis d'une "sociologie économique" renouvelée, comme en témoigne l'article fondateur de Granovetter (1985), qui a le mérite de montrer aux économistes l'impasse où l'on est conduit dès lors que l'on veut rendre compte des institutions de l'unique point de vue de l'"efficacité" (Swedberg, 1994, p. 254).

L'analyse qu'offre la NEI de la crise du système féodal de redistribution serait moins chaotique si ce commentaire de S. Pollard avait été mieux entendu (1984, p. 19) sur les travaux de D. North : "*dans l'histoire véritable, cependant, les institutions sont l'expression de relations de pouvoir, et la forme qu'elles prennent n'est pas déterminée par les intérêts de tous les membres de la société participant à des marchandages, mais par les intérêts du seul groupe en position de force*". Il est sans doute étonnant que de telles remarques<sup>44</sup> soient si rares ; le déclin de tout ce qui se rapporte à des formes marxistes de compréhension de l'histoire et la domination d'une vision contractualiste du monde explique sans doute la réticence des économistes à accepter ce type d'explication.

Ainsi, les approches néo-institutionnelles de redistribution posent sans doute plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Toutefois, il convient de prendre en compte l'objection de Silver selon laquelle l'hypothèse "redistributionniste" aurait été réfutée par des données "récentes". Nous retiendrons deux arguments mis en avant par Silver (1985 b, p. 57) pour caractériser l'économie mésopotamienne :

a - Les textes feraient référence à une appropriation privée des terres (principalement pour la III<sup>e</sup> dynastie d'Ur). Les temples et l'Etat ne seraient donc pas, loin s'en faut, les principaux propriétaires du sol.

b - Le roi pourrait être un marchand élu parmi ses pairs (pp. 58-59) ; de plus, il se pourrait que, vraisemblablement, il ait été en concurrence avec d'autres marchands, comme l'empereur romain, en son temps, a pu l'être pour la production des briques (p. 60). Plus étonnant : certaines sociétés mésopotamiennes, loin de se rapprocher des formes "patriarcales" de domination aurait anticipé le mouvement wébérien<sup>45</sup> de

---

seigneuriale serait-elle donc défaillante ? On comprendra pourquoi A. Field met en garde certains historiens contre la maladie de l'"apriorisme" (cité par Rollinat, 1994 b, p. 38).

<sup>44</sup>Dont le potentiel de subversion n'est pas négligeable : si le conflit est une raison majeure des "coûts de transaction", la distinction conceptuelle coût de transaction/coût de production n'est pas évidente (Pollard, 1984, p. 18).

<sup>45</sup>Il peut sembler, tout de même, que le monde dont parle Silver puisse être correctement caractérisé par des idéaux-types comme la "domination patriarcale" ou l'"Etat patrimonial" (Weber, 1978, 2, p. 1006 et 1013). En



rationalisation par l'institution d'une "dépersonnalisation" de la charge gouvernementale (Silver, p. 59).

Nous ne nous référons pas, à propos de la teneur de ces arguments, au problème crucial de traduction même si Silver (1985 a, p. 136) dans sa réponse écarte un peu rapidement toute objection à ce sujet<sup>46</sup>. Ce sont des critiques internes qui retiendront essentiellement notre attention.

Relativement au point a :

Tout comme Silver, Hayek (1993, p. 43) a quelque satisfaction de voir Finley noter l'ampleur de la propriété privée dans le monde gréco-romain. Néanmoins, ce fait ne signifie aucunement que l'échange, comme mode d'intégration, devient *a priori* déterminant par rapport à la réciprocité ou la redistribution. L'instance politique centrale, quelle que soit la part des moyens de production qu'elle détient en proportion du stock global, peut fort bien ordonner ou influencer grandement les flux économiques externes aux unités économiques de base. Il n'est pas inintéressant de se souvenir qu'une telle redistribution sociale peut coexister avec une forme de redistribution moins étendue, celle de la *familia* précisément (Polanyi, 1983, p. 83).

Il est fascinant de noter à cet égard, en ce qui concerne l'Égypte, la facilité avec laquelle Silver (1985 b, p. 19) assimile conceptuellement les "temples" aux "entreprises d'affaires" et remarque l'importance de la propriété privée. Certes, on peut tirer de Helck (1975, p. 134 *sq*), l'idée selon laquelle l'existence de fondations funéraires royales amorce un processus d'appropriation privée. Toutefois, on ne saurait identifier *tous* les processus de liquidation de la propriété publique, d'ailleurs hautement réversibles, comme devant aboutir à un développement massif de la propriété privée, laquelle demeure "exceptionnelle" comme B. Menu (1982, p. 342) le souligne pour le Nouvel Empire. Ne faudrait-il pas caractériser certaines périodes comme des moments de montée en puissance d'un "féodalisme" comme le font certains égyptologues<sup>47</sup> ? Même si l'on admet la possibilité de croissance des échanges entre institutions à certaines périodes, il n'est pas possible de poser l'hypothèse d'une véritable classe marchande, dans la mesure où les activités des individus considérés s'inscrivent dans des fonctions assignées par l'État. *L'erreur économiciste provient donc de la supposition erronée que la distinction conceptuelle société civile/État a quelque sens pour l'Antiquité*<sup>48</sup>. Ainsi, l'omniprésence de l'État archaïque ne signifie pas contrôle totalitaire. Au Nouvel Empire, par exemple, existent de larges possibilités de céder non des propriétés, mais des *fonctions* (Menu, 1982, pp. 225-226). Une prudence extrême s'impose donc pour qualifier les modes d'appropriation. Autrement dit, parler de propriété "privée" sans décrire le contexte de façon précise, est source de nombreux débats.

---

effet, à cette époque "prébureaucratique", les "normes dérivent de la tradition". Ainsi, à titre d'exemple, est-il possible d'analyser les sentences d'Hammourabi comme l'expression de "lois" au sens de l'État bureaucratique rationnel ?

<sup>46</sup>Pourtant, un certain nombre de lectures concernant l'égyptologie économique ne nous ont pas convaincus de l'inutilité d'une approche pluridisciplinaire pour ces questions relatives à l'interprétation et à la traduction. Par exemple, Cerny, dans l'espoir sans doute de trouver un antécédent pharaonique aux *nomismata*, interprète un idéogramme (lu *senihou*) comme devant signifier un "morceau de métal de 1/12 de *deben*, plat et rond". Cette assertion n'a plus rien d'évident selon Janssen (1975, p. 105), bien au contraire. Certes, on pourrait objecter que l'adhésion de Janssen aux thèses substantivistes (pp. 555-561) a nourri (positivement de notre point de vue) les réserves relatives à la thèse de Cerny. Néanmoins, il ne semble pas que, dans le cas présent, nous soyons en présence d'une boucle herméneutique : l'extraordinaire stabilité du système des prix a impressionné Janssen. Pour une étude relative à la nature de ce système de prix, laquelle met en cause les hypothèses "monétaire-marchande", on peut se référer à Gentet et Maucourant (1992). En tout état de cause, il convient d'être prudent dans l'affirmation de la neutralité du traducteur qui est toujours interprète.

<sup>47</sup>Il est en effet possible de développer un concept de féodalisme qui ne soit pas une tentative de reproduction de tous les traits de l'ère médiévale. A ce propos, voir T. Petit (1990, p. 248-250).

<sup>48</sup>A ce propos, voir Maucourant (1990, pp. 72-73).

Les économies palatiales peuvent représenter *a priori* un mode de fonctionnement différent du mode pharaonique de redistribution. Ce point peut, par ailleurs, être intéressant d'un point de vue archéologique : bien que le palais ne détienne pas la totalité des moyens de production, on pourra tout de même parler d'"économie palatiale" si le palais organise efficacement le système de redistribution à partir de la maisonnée royale. On peut raisonnablement envisager que des entités étatiques s'accommodent de formes individuelles de propriétés. Il nous semble ainsi vain de réfuter tout intérêt au concept d'économie palatiale sous le prétexte que les données archéologiques invalideraient l'hypothèse selon laquelle un centre organiserait *directement* toute l'activité économique. Pour reprendre la taxinomie de Polanyi, l'important est la mise en évidence de "dispositions" réglant les flux économiques (voir le §1, C/). A cet égard le recours à la comparaison<sup>49</sup> peut permettre de produire des interprétations donnant du sens aux matériaux archéologiques parfois fragmentaires.

D'ailleurs, quand Polanyi (1968, p. 229) décrit l'économie de redistribution de Dahomey au XVIII<sup>e</sup> siècle, il remarque simplement qu'on ne peut introduire une distinction entre les revenus du Palais et ceux de l'Etat. C'est pourquoi il parle de "Palace Economy" ; cet état de fait n'est nullement incompatible avec l'institution, par le roi, des marchés, de la monnaie-cauri, *etc...* L'étude de ces marchés archaïques montre qu'ils relèvent de déterminations politico-culturelles particulières, comme la proclamation des équivalences (Polanyi et Rotstein, 1966, p. 81), l'absence de crédit, l'interdiction du troc (donc l'usage *obligatoire* de la monnaie) *etc.* . La mise en évidence de ces phénomènes par Polanyi et son école laisse bien entrevoir une représentation du monde où l'ordre social ne résulte pas nécessairement, rappelons-le, de la coagulation d'individus atomistiques ou d'une bureaucratie omnipotente. Les sociétés archaïques peuvent combiner les impératifs de l'Etat et ceux de l'initiative individuelle.

Concernant le point b :

Conscient d'éventuelles discussions à propos des traductions, M. Silver évoque le cas de Rome qui nous permet de faire un retour sur l'hypothèse de la spécificité des économies antiques. L'activité de redistribution a sans doute plus concerné l'approvisionnement de Rome (Andreau, 1994 b, p. 92) que structuré fondamentalement le monde économique romain. Plus que des impôts, la Cité de l'époque de la République vit des revenus de son patrimoine (Andreau, 1994 a, p. 85). Néanmoins, si la politique de l'Etat romain ne peut être considérée comme un "dirigisme" moderne, les multiples objectifs sociaux du pouvoir (Andreau, 1994 b, p. 86) avaient une influence importante sur la vie économique ; cette influence est telle que Jean Andreau (1994 a, p. 88 et p. 92) voit dans ces politiques de stabilisation sociale une raison de la stagnation.

Autrement dit, la place particulière de l'Empereur comme propriétaire privé ne dit rien de la place très particulière de l'Etat dans l'économie et de la structure d'ensemble de l'économie. Ce que nous retenons de la lecture des historiens, c'est, dans ce cas précis, l'existence d'un certain nombre d'institutions (l'annone, l'évergétisme *etc...*) qui concourent à établir une structure économique originale : la place de l'échange n'est pas niée dans ce schéma mais doit être relativisée comme l'enseigne Finley (1992, pp. 37-39). Ainsi peut-on, en certains cas, rejeter une thèse "redistributionniste" *forte* sans vouloir projeter dans le passé les catégories de l'économie de marché du XX<sup>e</sup> siècle.

## ***Conclusion***

---

<sup>49</sup>Le lien, établi par T. Petit durant la table ronde, entre les témoignages de l'époque achéménide et les matériaux découverts à Amathonte, s'inscrit dans une démarche comparatiste qui, par ailleurs, caractérise fortement l'entreprise de Polanyi (Dalton *in* Polanyi, 1968).

Le caractère problématique de diverses thèses de la NIE constitue une incitation à trouver d'autres façons d'établir des liens entre économie et histoire. Néanmoins, la confrontation élaborée plus haut est utile en ce qu'elle contraint les spécialistes à affiner leurs hypothèses. Plus précisément, pensons-nous avoir contribué à nuancer l'interprétation couramment admise du modèle de Polanyi, singulièrement en ce qui concerne la redistribution. L'activité redistributive apparaît comme étant une forme d'intégration parmi d'autres, participant à la production des spécificités institutionnelles de l'économie considérée. Au total, les pratiques de redistribution s'inscrivent dans un schéma social qui est loin du modèle du "despotisme oriental" niant toute latitude réelle aux initiatives individuelles.

Un résultat de notre lecture de ces textes d'économistes et d'historiens semble être un encouragement à un authentique dialogue interdisciplinaire. Sans nul doute, la NIE, qui fait la part trop belle à l'idéologie individualiste moderne dans ses fondements méthodologiques, ne semble pas pouvoir établir ce dialogue de façon fructueuse. L'échec de la tentative néo-institutionnelle d'endogénéiser les institutions doit, à cet égard, être rappelé. Il est utile que les économistes préoccupés d'histoire soient réellement à l'écoute de ces scientifiques du singulier que sont les historiens. Toutefois, ne pourraient-ils pas, avec profit, réactualiser les principes de l'analyse institutionnelle à la Polanyi, car il n'existe pas une infinité de manières de structurer les institutions qui permettent "la subsistance de l'homme". Certes, notre travail n'est qu'une lecture de textes. L'examen d'une histoire de la pensée économique récente n'est assurément pas de l'histoire économique, même si nous sommes convaincus que le premier type de réflexion est un préalable utile au second. La présente contribution n'est qu'un simple jalon vers une étude renouvelée des économies archaïques. Ne serait-il pas temps de reprendre les hypothèses et les résultats de l'équipe interdisciplinaire de Columbia qui, il y a déjà quarante ans, publiait *Trade and Markets in Early Empires* ?

## BIBLIOGRAPHIE

ANDREAU J.,

"Présentation", *Annales H. S. S.*, 50 ième année, n°5, sept-oct. 85, pp. 947 - 960.

(a) "comment la res publica ne pouvait pas ne pas influencer sur la vie économique", *Les pouvoirs publics et la production économique dans l'économie classique*, LO CASCIO E., RATHBONE D. W., *Proceedings 11th international economic history congress*, Milan sept. 1994.

(b) "la cité romaine dans ses rapports à l'échange et au monde de l'échange", *Entretiens d'archéologie et d'histoire*, ANDREAU J., BRIANT P et DESCAT R ed., Saint Bertrand de Comminges, Musée archéologique départemental, 1994.

ANSPACH M. R., "L'économie comme processus rituel", *La revue du Mauss* 15/16, 1&2, 1992, pp. 126-135.

ARENSBERG C., PEARSON H., POLANYI K., *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Larousse, 1975.

BASU K., JONES E., SCHLICHTE.E., "the growth and decay of custom : the role of new institutional economics in economic history", *Explorations in economic history* (24), Janvier 1987, p. 10.

BERTHOUD G.,

"L'économie en question - La position de Karl Polanyi", *Bulletin du MAUSS*, ancienne série, 18, Juin 1986.

"Homo-polanyiensis", *Bulletin du MAUSS*, ancienne série, 19, Septembre 1986, pp. 115-134.

BOIS G. , *La révolution de l'an mil - Lournand, village mâconnais de l'antiquité au féodalisme*, Préface de G. DUBY, Fayard 1989.

CAILLE A.,

*Splendeurs et misères des sciences sociales*, Genève : Librairie Droz, 1986.

"Nature du don archaïque", *La revue du Mauss*, 12, 1991, pp. 51-78.

DESCAT R., "L'économie antique et la cité grecque - un modèle en question", *Annales H. S. S.*, 50 ième année, n°5, sept-oct. 85, pp. 961 - 989.

DUTRAIVE V., "Analyses économiques des institutions et conceptions de l'Histoire", *Revue du GRATICE*, 1995.

ELSTER J., "Rationalité et normes sociales", *La Revue du Mauss semestrielle* 6, pp. 158-167, 1995.

FIELD A. J., "the problem with neoclassical institutional economics : a critique with special reference to the North/Thomas model of pre-1500 Europe", *Explorations in economic history*, avril. 1981.

FINLEY M.,

*L'économie antique*, Paris : les éditions de minuit, 1992.

*L'invention de la politique*, Flammarion, 1994.

GENTET D., MAUCOURANT J.,

"La question de la monnaie en Egypte ancienne", *la Revue du M.A.U.S.S.*, Octobre 1991, pp. 155-164.

"Une étude critique de la hausse des prix à l'ère ramesside", *Dialogue d'Histoire Ancienne*, (17), 1, Paris-Besançon : Les Belles Lettres, Janvier 1992, pp. 13-31.

GRANOVETTER M.,

"Economic action and social structures : the problem of embeddedness", *American journal of sociology* (91), 3, 1985.

"Les institutions économiques comme constructions sociales : un cadre d'analyse", pp. 79-94, in A. Orléan ed., *Analyse économique des Conventions*, Paris : Economica, 1994

HAYEK F., *La présomption fatale - les erreurs du socialisme -*, Paris : P. U. F., 1993.

HELCK H., *Wirtschaftsgeschichte des alten Ägypten*, Köln, E.J. BRILL, 1975.

HUMPHREYS S. C., "History, economics and anthropology : the work of Karl Polanyi", pp. 165-212, *History and Theory*, 8, 1969.

MAUCOURANT J.,

"Pratiques monétaires et individu en Egypte ancienne", *Cahiers Monnaie et Financement* (19), 1990, pp. 41-79.

*La monnaie dans la pensée institutionnaliste (Veblen, Mitchell, Commons et Polanyi)*, soutenue le 21/01/94, Université Lyon 2/Centre Auguste et Léon Walras.

MAYHEW A., NEALE W. C., TANDY D., "Markets in the ancient near east : a challenge to Silver's use of evidence", *Journal of economic history*, vol. XLV, 1, march, 1985, pp. 127-134.

MENU B., *Essais sur l'histoire, économique, sociale et juridique de l'Egypte ancienne*, Versailles, 1982.

NICOLET C., *Rendre à César - Economie et société dans la Rome antique*, Gallimard, 1988.

NORTH D. C.,

"Markets and other allocation system in History : the challenge of Karl Polanyi", *Journal of european economic history*, 6, 1977.

"A framework for analysing the state in economic history", *Explorations in economic history*, 16, july 1979.

*Structure and economic change in economic history*, Norton, Nex York, 1981.

"Transactions costs, institutions ans economic history", *Journal of institutional and theoritical history*, 140/1, 1984, pp. 7-17.

"Transactions costs in history", *Journal of european economic history*, 14, 1985.

NORTH D. C., THOMAS R. P. , *L'essor du monde occidental*, Paris : Flammarion, 1980, 228 p.

PEARSON H. "L'économie n'a pas de surplus - critique d'une théorie du développement", pp. 301-317, in ARENSBERG et alii.

PETIT T., *Satrapes et satrapies dans l'empire achéménide de Cyrus le Grand à Xerxès I*, Les Belles Lettres, 1990.

POLANYI K.,

"On belief in economic determinism", *The Sociological Review* (39), 1947, pp. 96-102.

*Primitive, Archaic and Modern Economies - Essays of Karl Polanyi* - Boston : Beacon Press, 1968.

*The livelihood of man*, Préface d'H. Pearson, New-York-San Francisco-London : Academic Press, 1977.

*La Grande Transformation*, Paris : Gallimard, 1983.

"La fallace de l'économisme", *Bulletin du M.A.U.S.S.*, 18, Juin 1986, pp. 11-26.

POLLARD S., "Transactions costs, institutions and economic history : comment", *Journal of institutional and theoretical history*, 140/1, 1984, pp. 18-19.

ROLLINAT R.,

(a) "L'histoire économique et le statut des institutions chez D. C. North", Colloque *Economie Historique - Bilans et perspectives*, Paris, 1-2/12/94.

(b) "De l'économie à l'histoire : la *new economic history*, analyses, controverses et bilan critique", *Economie et société*, série "Histoire quantitative de l'économie française", A. F. n°18, 3/1994, pp. 5-40.

ROTSTEIN A. "the market, mind and rationality", *FIFTH international Karl Polanyi conference*, Vienne, 10-13 nov. 1994.

SAHLINS M., *Age de pierre, âge d'abondance*, Préface de P. Clastres, Gallimard, 1984.

SERVET J. M.,

*Nomismata - Etat et origines de la monnaie*, Presse Universitaire de Lyon, 1984.

"L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi", *Revue économique* (44), 6, 1993, pp. 1127-1149.

"la fable du troc", *Dix-Huitième Siècle*, PUF, 26, 1994, pp. 103-115.

SILVER M.,

"Karl Polanyi and markets in the ancient near east : the challenge of the evidence", *Journal of economic history*, vol. XLIII, 4, dec. 1983, pp. 795-823.

(a) "Karl Polanyi and markets in the ancient near east : reply", *Journal of economic history*, vol. XLV, 1, March 1985, pp. 135-137.

(b) *Economic structures of the ancient near east*, Sydney, 1985.

STANFIELD A. J., *The economic thought of Karl Polanyi - Lives and livelihood*, Londres : Mc Millan, 1986.

SWEDBERG R., *Une histoire de la sociologie économique*, Paris : Desclée de Brouwer, 1994.

TINEL B., “Exposé et critique de la théorie de la firme de A. Alchian et H. Demsetz”, *Documents de travail du Centre de Recherche Auguste et Léon Walras*, p. 13, Mai 1996.

VEBLEN T., *Théorie de la classe de loisir*, Paris : Gallimard, 1978.

VEYNE P., *Le pain et le cirque - sociologie historique d'un pluralisme politique*, Seuil, 1995.

WEBER M.,

*Economy and society*, G. ROTH and C. WITTICH ed., volume two, University of California Press, 1978.

*Histoire économique - esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Gallimard, 1991.